

L'année 2011 va se révéler de grande importance pour l'avenir des relations commerciales entre l'Union européenne et l'Amérique latine. La Commission européenne doit en effet entériner un Accord d'Association avec l'Amérique centrale ainsi qu'un accord de libre-échange avec la Colombie et le Pérou. Le Parlement européen aura, lui aussi, à se prononcer - entre septembre et novembre 2011 - sur le contenu de ces textes. L'entrée en vigueur de ces accords devrait, dès lors, intervenir au plus tôt au cours du deuxième semestre 2012. L'enjeu est de taille, car il s'agit de décider du futur des échanges commerciaux entre les deux continents. Des accords qui ne sont pas dénués d'impact sur les populations et l'environnement en Amérique latine.

Documents joints

[Des accords de libre échange entre l'Europe et l'Amérique latine : quels impacts ?](#)